

1 – PREMIERE CONNEXION

Pour accéder au site du portail famille,

rendez-vous sur la page d'accueil du site de la ville de Cordemais <https://www.cordemais.fr/> et cliquer sur « Portail famille » dans la rubrique « ENFANCE ET SCOLARITÉ » (onglet vert en haut du site).

ou

en complétant directement l'adresse URL <https://cordemais.portail-familles.app/>



Créer votre compte pour vous connecter à votre espace personnel, compte différent de celui de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Renseigner votre adresse mail et définir votre mot de passe de connexion afin d'accéder à votre espace.

2 – CREATION DE MON COMPTE FAMILLE

Compléter tous les onglets « coordonnées, informations personnelles et complémentaires », puis valider

Accueil > Nouveau compte

1 Création de mon compte — 2 Coordonnées — 3 Informations personnelles — 4 Informations complémentaires — 5 Validation

Création de mon compte

Email *

Mot de passe * Confirmer le nouveau mot de passe *

Suivant →

Renseigner votre adresse mail et définir votre mot de passe de connexion afin d'accéder à votre espace.

Un mail d'information vous sera adressé pour confirmer l'ouverture de votre compte famille et vous invitera à le finaliser en cliquant sur le lien joint.

Bonjour,

Vous venez de créer votre compte sur notre Portail en ligne. Afin de valider votre inscription, vous devez confirmer votre adresse email en cliquant sur le lien ci-dessous.

Tant que votre email ne sera pas validé, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte par nos services.


Merci de cliquer sur le lien ci-dessous pour valider votre inscription ou copier / coller l'adresse suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://cordemais.portail-familles.app/go/1387G5U3F23LQ01KWIAJ6E964474O67FMAMMP4F96KKLWIFE82>

3 – MON ESPACE PERSONNEL

Compléter les informations des différentes rubriques :


Les champs accompagnés d'un astérisque * doivent être obligatoirement renseignés.

 Informations importantes


> **Merci de compléter impérativement les rubriques :**

- *Mon profil*
- *Mon foyer (renseigner impérativement votre conjoint(e) si vous êtes marié(e), pacsé(e) ou en union maritale)*
- *Mes enfants*
- *Mon mandat SEPA*


et de déposer les documents demandés dans la rubrique *Mes documents*.

 Mon profil


Accès à mes informations personnelles

 Mon foyer

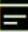
Accès aux informations de mon foyer

 Mes enfants


Accès aux informations enfant

 Mes documents


Accès à mes documents


 Mon mandat SEPA

Accès à mes mandats SEPA


 Création d'un dossier scolaire

Accès aux inscriptions scolaires

 Création d'un dossier d'inscription à la restauration scolaire


 Mon planning

Accès à mon planning de réservations

 Mes factures

Pour pouvoir accéder au planning de réservation, votre compte doit être validé par nos services.

Accès à mes factures et règlements



- **Mon profil** : compléter ou modifier vos informations de connexion et personnelles.
- **Mon foyer** : compléter ou modifier les informations relatives à votre famille, vos coordonnées (adresse, téléphone, lieu de travail) ainsi que votre situation familiale et toutes autres informations personnelles complémentaires.
 *Mon mandat SEPA : cette rubrique ne sera accessible qu'après validation de votre inscription.*
- **Mes enfants** : renseigner toutes les informations concernant votre /vos enfant(s) : renseignements médicaux, régime alimentaire, les personnes à contacter et/ou autorisées à venir chercher votre enfant ainsi que les autorisations concernant le droit à l'image, les sorties et hospitalisation d'urgence.
- **Documents** : vous pouvez transmettre vos justificatifs au service de restauration scolaire au format pdf, jpeg, jpg, ou png de 4 Mo maximum.
- **Création d'un dossier d'inscription à la restauration scolaire** :
 - ✓ Cliquer sur nouvelle inscription
 - ✓ Choisir l'utilisateur
 - ✓ Sélectionner l'établissement « RESTAURANT SCOLAIRE LES HELIANTHES
 - ✓ Puis, « RESTAURATION ENFANTS »
 - ✓ Enfin, « *année scolaire en cours* RESTAURATION ENFANTS »

Attendre la validation de votre dossier par le service instructeur du restaurant scolaire pour :

- saisir vos coordonnées bancaires dans la rubrique « **Mon mandat SEPA** » pour la mise en place du prélèvement automatique.
- pouvoir accéder à l'onglet « Mon planning ». Tant qu'il est grisé, il est impossible de saisir une inscription au restaurant scolaire.

4 – PLANNING DE RESERVATION DES REPAS

- Pour inscrire votre enfant sur le planning de réservation de la restauration scolaire :

- Se positionner sur la rubrique « Mon planning », puis cliquer sur  Ajouter
- Sélectionner l'utilisateur, « LE RESTAURANT SCOLAIRE LES HELIANTHES », « RESTAURATION ENFANTS » et « 2023-2024 RESTAURATION ENFANTS » puis valider
- De retour sur le planning, sélectionner le mois en cours, puis le jour souhaité d'inscription au restaurant scolaire. Cocher la fenêtre « Nouvelle présence » puis « REPAS ENFANT » et valider pour confirmer l'inscription. Puis, cliquer sur le bouton « suivant » en bas de page à droite. Un récapitulatif de l'ensemble de vos demandes de réservations s'affiche. Si ce dernier vous convient, cliquer sur valider, sinon voir le point ci-dessous pour annuler une réservation.
Le sablier d'attente devient  pour confirmer la validation.

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant au mois ou à l'année, cliquer sur recopier la sélection.
 - Choisir les jours d'inscription sur la semaine, les semaines concernées et la période puis valider
 - Vous êtes immédiatement informés si votre réservation est acceptée ou en cours de validation.
- Pour annuler une inscription, cliquer sur le jour à annuler et valider avec le bouton « Annuler ».

Conformément au règlement intérieur du restaurant scolaire, nous vous rappelons que toute inscription fera l'objet d'une facturation

➡ sauf si l'annulation est effectuée dans le respect du **délai de prévenance imparti soit 48h00 (samedi, dimanche et jours fériés exclus)** avant la date de réservation (délai identifié sur le planning par une cellule grisée)

➡ ou sur présentation d'un certificat médical daté du jour de l'absence.

En cas de non-respect du règlement, un tarif majoré (coût réel du repas) sera appliqué.

Les jours fériés et les vacances scolaires sont définis dans le planning.

5 – FACTURES ET RÈGLEMENTS

- Vous pouvez accéder à toutes vos factures en consultation ou en téléchargement.
- Le règlement peut être effectué par prélèvement automatique, par chèque bancaire ou postal établi au TRÉSOR PUBLIC ou en numéraire auprès du **TRESOR PUBLIC - Chemin de Criboeuf – 44160 PONCHÂTEAU OU par TIPI.**